



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière : LA MAINE

Référence : Avis_DDT49-2024_05_053-Maine

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'une parade nautique sera organisée dans le cadre du relais de la flamme olympique entre le pont de l'atlantique (A87) et l'aval du seuil de Maine à Angers.

Date et horaires : 28 mai 2024 de 15 h à 22 h.

La navigation **sera interrompue** pendant le déroulement de la parade.

Seuls les participants habilités par l'organisateur seront autorisés à naviguer.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de la manifestation.

À Angers, le 23 mai 2024
Pour le Préfet et par délégation
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN